

// Dossier du mois

Le budget 2021 p.4



#04

Avril 2021

Sommaire

02 Mot du Maire

03 En bref...

Ça va se passer en 2021
Le conseil des sages

04 Dossier du mois Le budget 2021

06 Vie associative Section photographie

06 Tribune de l'opposition

07 Action municipale Eco geste du mois Concours de déguisements CDC Agenda

08 Actualités Transport à la Demande Questionnaire

02



Le temps du budget

Chères Carignanaises, chers Carignanais,

Le conseil municipal vient d'adopter le budget 2021. Le programme d'investissement est sans précédent pour Carignan, avec un budget de 4,16 M €. Cette année 2021 est une période de transition entre la fin des opérations entamées par la mandature précédente et le lancement des projets pour lesquels vous nous avez élus.

La moitié des investissements correspondent à l'achèvement du restaurant scolaire et à la poursuite des travaux de voirie initialement programmés en 2019. La réalisation de ces opérations prévues au budget des années précédentes, correspond à un rattrapage.

L'autre moitié est dédiée au démarrage des travaux tant attendus par nos associations sportives avec l'agrandissement et la réhabilitation du gymnase, les terrains de tennis extérieurs et l'aménagement de jardins partagés ...

Alors que les dotations de l'Etat pour les collectivités ne cessent de diminuer chaque année, l'équilibre financier du budget communal est assuré sans augmentation d'impôts. Cela est possible grâce aux subventions, à la vente des anciens terrains de tennis et par une gestion rigoureuse de notre budget de fonctionnement. Ainsi nous avons réussi à dégager des marges de manœuvre pour mener à bien nos projets pour améliorer le cadre de vie des habitants de Carignan.

Nous mettons tout en œuvre pour que Carignan-de-Bordeaux soit une commune où il fait bon vivre.

Thierry Genetay,
Maire de Carignan-de-Bordeaux

Bien à vous

// Compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2021

Le conseil municipal a délibéré sur le budget 2021.

📍 Pour en savoir plus : carignandebordeaux.fr

Carignan-de-Bordeaux Infos
#04 - Avril 2021

Mise en page par la Mairie
de Carignan-de-Bordeaux

24 Rue de Verdun
33360 Carignan-de-Bordeaux
Tél. 05 56 21 21 62
carignandebordeaux.fr

Commune de Carignan de Bordeaux

Directeur de la publication
Thierry GENETAY

Responsable de la publication
Rémy POINTET

Création graphique
SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU
sonia@soaddict.com

Crédit photos : Mairie de Carignan

Impression
Raynaud Imprimeurs - T 05 49 06 10 66



Ça va se passer en 2021

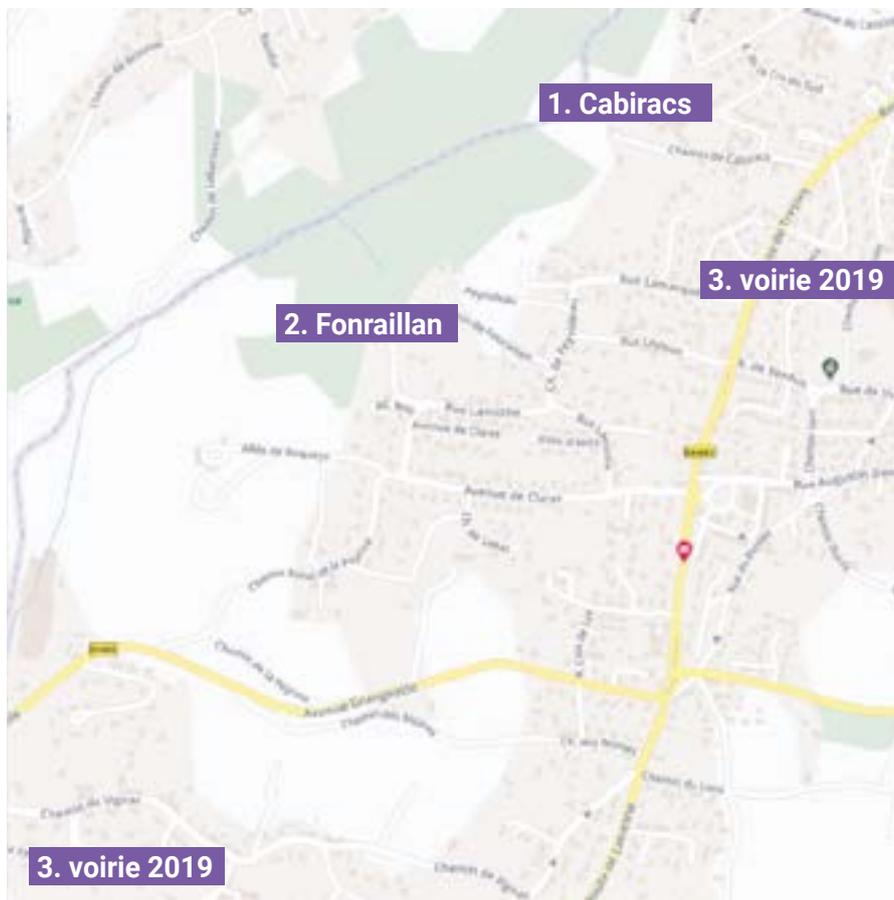
Les travaux en voirie :

Une large partie de notre budget d'investissement va être consacrée à la voirie :

1. Cabiracs : dans la poursuite des opérations de mise en séparatif du réseau d'assainissement, les eaux pluviales de compétence communale sont à traiter et canaliser pour un retour vers le milieu naturel.

2. Fonraillan : ce chemin fortement dégradé par les intempéries est rénové suite aux travaux de réseau du SIEA vers la STEP.

3. Suite du programme de voirie 2019 : enfouissement, mise en sécurité, éclairage public, et revêtements pour Oasis/Pitchou et Montfavet.



Le saviez-vous ?

Le "Conseil des Sages" est une instance consultative de réflexion et de proposition créée à l'initiative du maire de Carignan-de-Bordeaux qui le préside. Il a pour objectifs de **favoriser la participation des aînés** à la vie de la commune, de recueillir leur avis, d'en valoriser le dynamisme, le savoir-faire et les compétences pour l'intérêt commun ainsi que développer et consolider les liens intergénérationnels.

Si vous souhaitez apporter vos compétences pour enrichir la réflexion de la municipalité, que vous habitez Carignan-de-Bordeaux, que vous êtes inscrit sur les listes électorales, retraité et âgé de plus de 60 ans, n'hésitez pas à faire acte de candidature en écrivant à M. le Maire de Carignan.

Le budget 2021



RECETTES ➔ 7,24 M €

Fonctionnement ➔ 3,08 M €



- 1 Impôts Taxes : 2,12 M €
- 2 Dotations Participations : 0,48 M €
- 3 Divers résultats + produits de services : 0,48 M €

Investissement ➔ 4,16 M €



- 1 Solde d'exécution reportée : 1,39 M €
- 2 Subventions + différentes écritures : 1,3 M €
- 3 Taxe d'aménagement + remboursement de la TVA + Excédents et transfert de section de fonctionnement : 0,56 M €
- 4 Emprunts : 0,5 M €
- 5 Projet Urbain Partenarial (PUP) : 0,41 M €

Carignan-de-Bordeaux avance !

Cette année, votre commune poursuit son amélioration sur tous les plans : solidarité, durabilité... de nouveaux investissements pour votre quotidien avec un budget sans précédent.



Associations
carignanaises : 32 000 €
Solidarité : 10 000 €

DÉPENSES ➔ 7,24 M €

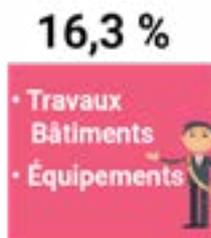
Principaux postes de fonctionnement ➔ 3,08 M €

- 1 Charges de personnel : 1,46 M €
- 2 Charges générales : 0,79 M €
- 3 Divers : 0,56 M € (0,04 M € dettes, 0,31 M € virement vers la section d'investissement,...)
- 4 Charges de gestion : 0,27 M €



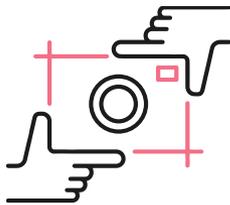
Principaux investissements ➔ 4,16 M €

- 1 Voirie - Eaux pluviales - Éclairage public : 1,7 M €
- 2 Éducation : 1,14 M €
- 3 Divers (Travaux bâtiments - Équipement) : 0,68 M €
- 4 Équipements sportifs : 0,40 M €
- 5 Gestion de la dette : 0,24 M €



Vie associative

A la rencontre de la section photographie de l'ELC



Olivier Barau, Carignanais pendant 15 ans est maintenant Floiracais. Très attaché à Carignan de Bordeaux, Olivier anime l'atelier photo de l'ELC.

François Marceca, Carignanais depuis 3 ans est photographe amateur. Cet atelier lui permet de s'améliorer et de rencontrer d'autres passionnés.

Parlez-nous de cet atelier

Cette section existe depuis 2017. Tout de suite, un noyau d'adhérents s'est formé et a fonctionné.

Nous avons plaisir à nous retrouver autour de la découverte de toutes les facettes de la photo. Il n'y a aucune rivalité, aucun jugement négatif.

On évalue la photo au niveau technique. Il s'est créé une relation d'entraide entre les adhérents. L'atelier est composé de différents temps forts : une soirée cours théorique en alternance avec une soirée visionnage des photos.

Les ateliers se tiennent les jeudis à 20h30 à la salle polyvalente.

Nous organisons aussi des sorties photos. Une fois par mois, nous travaillons sur un thème tiré au sort parmi des propositions des adhérents.

Quelle est son actualité ?

Avec l'aide d'Aurélie Lacombe, adjointe chargée de la Vie Associative, Culturelle et Sportive, et de Fabienne Duport, agent municipal, nous avons pu mettre en place une exposition permanente à la mairie. Les photos seront changées tous les 6 mois et sont choisies parmi celles des adhérents. Toutes les décisions sont prises collectivement.

Quels sont vos projets à venir hors pandémie ?

Nous souhaitons organiser une nouvelle exposition début mai. Nous espérons pouvoir nous retrouver lors de sorties photo. De plus, l'ELC proposera des stages de photographie en groupe ou individuel. Nous attendons aussi avec impatience la reprise des cours, vecteurs de vie sociale.

📞 **Olivier Barau** : 07 68 23 91 72.

Tribune de l'opposition

Rien ne se passe, un constat sidérant !

Un an après les élections, rien ne s'est passé dans la commune qui n'ait pas été lancé par l'ancienne municipalité.

Le Maire et ses adjoints sont aux abonnés absents !

Budget 2021 : Le tiers de l'année est écoulé et toujours pas de vote !

Rendez-vous : Les demandes ne sont pas honorées : les élus ne sont plus au service des Carignanais !

Travaux routiers : Les rues Oasis, Pitchou et du Moulin sont réduites à l'état de travaux inachevés ! Certaines routes sont fortement dégradées et non réparées !

Culture : Abandon du projet de la

nouvelle bibliothèque ? La culture n'est plus là !

Communication : L'agenda du site internet de la commune, non mis à jour est illisible sur les portables. Pas d'info sur le carnaval, ni sur les comités consultatifs. **L'information n'est plus là !**

Agence postale : Horaires réduits avec des ouvertures inadaptées pour les personnes qui travaillent. **Le service n'est plus là !**

Comités consultatifs : Hormis les élus, 8 personnes présentes le samedi 13 mars. Un bel échec et un manque de crédibilité

face aux 4 000 Carignanais ! Mais, il est annoncé des recrutements d'agents (plus de 10% des effectifs actuels) pour compenser les manquements et absences des élus. **La commune s'engage vers une sur-administration inutile. Nos impôts vont en pâtir bientôt !**

Le constat est là : **Cette municipalité tire la commune vers le bas et vers la réduction du service public.**

ECRIVEZ-NOUS :
aimeretagircarignan@gmail.com
F MONTEIL, V ZOGHBI,
P CASENAVE, I ELLIES



L'éco-geste du mois

UN REFUGE POUR LES OISEAUX DANS VOS HAIES

A partir du 15 mars et jusqu'à la fin du mois de juillet, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) recommande de ne pas tailler les arbres et les haies. C'est la pleine saison de nidification et de nombreuses espèces s'installent dans les haies et les arbustes. La LPO conseille également de ne pas tondre l'intégralité de votre jardin pour laisser des zones refuges aux amphibiens, insectes et petits mammifères. Une bonne action pour la biodiversité !

ma ville mon shopping
Coeur Entre-deux-mers

Une marketplace
solidaire

mise en place POUR VOUS,
commerçants, artisans,
producteurs, restaurateurs



Vos rendez-vous d'AVRIL & MAI

10/04 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Club des aînés, le petit tourny

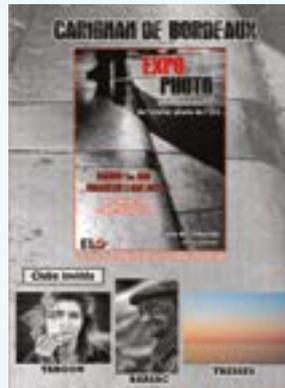
L'Odyssée, 9h

1^{er} & 2/05 EXPO PHOTO*

L'Odyssée, 10h - 12h et 13h30 - 17h

📍 Renseignements :
07 68 23 91 72

*Sous réserve des conditions sanitaires



Espace info entreprendre

Le Pôle Territorial Coeur-Entre-deux-Mers propose un accompagnement dans le cadre du dispositif "Ma ville mon shopping" pour permettre aux artisans, commerçants et producteurs de bénéficier gratuitement d'une e-boutique.

📍 conseil.numerique@coeurentre2mers.com

07

Résultats du concours de déguisements

Cette année, un concours de déguisements de carnaval a été organisé par l'ACPE (Association Carignanaise des Parents d'Élèves) en étroite collaboration avec la mairie de Carignan-de-Bordeaux.



Bravo à Zoé, Jules et Hanaé, Louis, Jade, Gaëtan et Louise, les lauréats du concours. Chaque famille a gagné un bon cadeau de 20€ chez Cultura.

Et merci à toutes les familles participantes.





Le transport à la demande (T.A.D.) sur la communauté de communes (CDC)

C'est un service qui permet de venir directement chercher et ramener les personnes à leur domicile pour :

- se rendre sur l'ensemble de la CDC pour un rendez-vous chez le médecin, au coiffeur, ou bien aller au marché, ...
- aller à son club d'activité, rendre visite à un ami, ...
- participer à des événements en journée.

Il fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin pour aller au marché de Tresses.

L'inscription

Elle est gratuite et rapide, elle s'effectue soit au Centre Intercommunal d'action Sociale (CIAS) - Parc d'activités - 8, rue Newton 33370 TRESSES - 05 57 34 26 37, soit au CCAS de Carignan-de-Bordeaux au 05 56 68 15 02 ou 06 12 12 64 19, du lundi au vendredi de 9h à 12h .



Les publics concernés

Les personnes à mobilité réduite, âgées de plus de 75 ans, en perte d'autonomie, même occasionnelle (jambe cassée, ...), le public en insertion ou en situation de précarité.



Les destinations desservies

- toutes destinations dans la CDC, les lignes TransGironde ou la station de tram Dravemont-Ligne A,
- en dehors de la CDC : St Germain du Puch, Créon, Floirac, Cenon, Lormont.
- les centres de vaccination : centre de santé mutualiste Gallieni, centre départemental de vaccination, CHU Bordeaux, clinique du Tondu



Les tarifs

- pour les destinations de la CDC, et certains trajets, le montant est de 2 € pour l'aller et de 3,60 € pour l'aller/retour.
- pour d'autres destinations spécifiques, le montant est de 6,50 € l'aller et 13 € l'aller/retour.
- un tarif solidaire (selon ressources) est aussi possible.

Réservez votre transport au 0970 870 870 la veille avant 18h (le vendredi avant 18h pour un départ le lundi). Les consignes vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

Plus d'informations :

<https://www.carignandebordeaux.fr/social/service-social-ccas/>
(rubrique AIDE À MOBILITÉ)

1. Connaissez-vous le TAD, service proposé par la CDC Les Coteaux Bordelais ?

OUI NON

2. Utilisez-vous ce service ?

OUI NON

Si OUI :

Souvent
(plusieurs fois par mois)

Parfois (au moins 2 fois par an)

Si NON : Pourquoi ?

Service pas adapté à mes besoins

Je ne sais pas à qui m'adresser pour m'inscrire ou faire appel à ce service

Trop compliqué à anticiper

Les destinations ne sont pas adaptées

Autres raisons :

3. En dehors des destinations déjà desservies, quelles autres destinations seraient adaptées à vos besoins ?

.....
.....
.....
.....

A déposer en mairie ou au CCAS